

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-048

L'an deux mille vingt six
Le vingt-trois avril
A vingt heures

Présents : M. Mickaël MAISTRE, Mme Hélène PLOUVIER, M. Sébastien BASTHARD-BOGAIN, Mme Sandrine VASSEUR, M. Jérémy BESNEAU, Mme Isabelle CHARRÉ, M. Antoine ANGELLOZ-NICOUD, Mme Carole ARVIS-COMBIER, M. Thierry DEBORNES, Mme Laëtitia BRUNET, Mme Anabelle GOISQUE, Mme Aurélie CHATAIN, M. Jean-Luc ARCADE, Mme Karen TAPPAZ, M. Francis MARCHAL, M. Alexis VIDONNE, M. Christian SERVAGE.

Absents excusés : M. Jérôme LAMBERSEND (pouvoir à Mme Sandrine VASSEUR), Mme Mélanie GROS (pouvoir à Mme Laëtitia BRUNET), M. Guillaume LE CAR, M. Benoît PERILLAT-BOITEUX (pouvoir à M. Antoine ANGELLOZ-NICOUD), M. Constan POCHAT-COTTILLOUX (pouvoir à M. Jérémy BESNEAU), Mme Odile VIX (pouvoir à Mme Karen TAPPAZ).

A été nommée secrétaire : Hélène PLOUVIER

Objet de la délibération : Budget principal - Budget primitif 2026.

Mme Sandrine VASSEUR expose,

Il est proposé au conseil municipal le budget primitif 2026 équilibré en dépenses et recettes.

- En fonctionnement à 1 971 400,00€
- En investissement à 760 065,00€

Il est demandé au conseil municipal sous la présidence de Mickaël MAISTRE, Maire, après en avoir délibéré :

- **D'APPROUVER** le budget primitif 2026 équilibré en dépenses et recettes
 - En fonctionnement à 1 971 400,00€
 - En investissement à 760 065,00€

Délibération votée à 16 pour, 1 abstention (M. Christian SERVAGE), 5 abstentions (Mmes Odile VIX et Karen TAPPAZ, MM Jean-Luc ARCADE, Francis MARCHAL et Alexis VIDONNE).

Le Maire,
Mickaël MAISTRE.

La secrétaire de séance,
Hélène PLOUVIER.

